



Novembre 2021. Co-signature d'un amendement au PLFSS 2022 visant à lutter contre les déserts médicaux par la mise en place d'un conventionnement territorialisé pour l'installation des médecins libéraux.

[\*\*Amendement 2022 visant à lutter contre les déserts médicaux\*\*](#)[Télécharger](#)